



RENTABILIWEB
MONÉTISEUR D'AUDIENCE

PROCURATION

Le(a) soussigné(e),

Personne morale :

Dénomination sociale et forme juridique :	
Siège social :	
Valablement représentée par :	Demeurant à :
1.	
2.	

Personne physique :

Nom :	
Prénoms :	
Domicile :	
Numéro national :	

Titulaire de _____ actions en pleine propriété de la société anonyme RENTABILIWEB GROUP, ayant son siège social à 1060 Bruxelles, rue Jourdan 41, et inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0878.265.120 (la "**Société**"),

Désigne comme mandataire(s), chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution Thibaut FAURES FUSTEL DE COULANGES et/ou _____ aux fins de le (la) représenter aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le **jeudi 20 mai 2010 à 15h00** dans les locaux sis à 1000 Bruxelles, chaussée de la Hulpe 120, ou à toute autre assemblée ultérieure ayant le même ordre du jour.

A. Pouvoirs du (des) mandataire(s) :

En vertu de la présente, chaque mandataire dispose des pouvoirs suivants au nom du (de la) soussigné(e):

1. prendre part à ces assemblées et, le cas échéant, voter en faveur de leur ajournement;
2. prendre part à toute autre assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la première assemblée aurait été prorogée, ajournée ou n'aurait pas été régulièrement convoquée;
3. faire toute proposition sur les points à l'ordre du jour et accepter toute modification aux propositions faites par d'autres actionnaires ou le président de l'assemblée générale à condition que des instructions soient données à cet effet au mandataire, par tout moyen, préalablement à la délibération sur le ou les points concerné(s);
4. voter dans le sens de l'intention de vote indiquée ci-après et, si aucune instruction n'est donnée, voter en faveur de la proposition; et
5. signer tout procès-verbal, liste des présences, registre, acte ou document concernant ce qui précède et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat.

B. Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2010 :

- 1. Rapports de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire sur l'exercice 2009 (comptes statutaires et comptes consolidés)**
- 2. Communication des comptes statutaires clôturés au 31 décembre 2009**
- 3. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2009**

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009. Elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clôturé selon la proposition du conseil d'administration comme suit :

Résultat de l'exercice : 754 194,04 €

- dotation à la réserve légale (5%) : - 37 709.70 €

- dotation à la réserve indisponible : - 706 595.10 €

= résultat distribuable : 9 889.24 €

+ report à nouveau : 846 177.29 €

- dividendes : - 510 000 €, soit 0.03 € par actions, ce montant de dividende par action étant susceptible d'ajustement en fonction du nombre de titres à exclure de l'assiette des titres donnant droit à dividende (titres auto-détenus ou détenus par l'animateur de cours) lors du détachement du coupon.

4. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2009

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire donne décharge à chacun des administrateurs en fonction durant l'exercice social 2009 et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au cours dudit exercice.

5. Composition du conseil d'administration : Fin de mandat, renouvellement, nomination et détermination du nombre d'administrateurs

Les mandats d'administrateur de Monsieur Alain MADELIN et de la SPRL OVIR prennent fin avec effet immédiat lors de la présente assemblée générale ordinaire. Les mandats des administrateurs restants sont renouvelés pour une durée de 1 an, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011.

Par ailleurs, un nouvel administrateur non exécutif indépendant est nommé et le nombre d'administrateurs est fixé à 7.

5.1 Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire renouvèle le mandat des administrateurs suivants pour une durée de 1 an, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011 :

- 5.1.1. Monsieur Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER, en tant qu'administrateur exécutif;
- 5.1.2. Madame Corinne CHATAL, en tant qu'administrateur exécutif;
- 5.1.3. Monsieur Jean-Marie MESSIER, en tant qu'administrateur non exécutif indépendant;
- 5.1.4. SAINT-GEORGES FINANCE SA, représenté par son représentant permanent Monsieur Jean-Baptiste Descroix-Vernier, en tant qu'administrateur exécutif (Chief Executive Officer);
- 5.1.5. Monsieur Thibaut FAURES FUSTEL DE COULANGES, en tant qu'administrateur exécutif; et
- 5.1.6. Monsieur Gilles LIORET, en tant qu'administrateur non exécutif indépendant.

5.2 Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire nomme Monsieur Eric Licoys en tant qu'administrateur non exécutif indépendant pour une durée de 1 an, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011.

5.3 Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire fixe le nombre d'administrateurs à 7.

6. Modifications des conditions d'exercice et de rémunération des administrateurs

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire modifie les conditions d'exercice et de rémunération des administrateurs.

7. Procurations

Proposition de résolution : L'assemblée générale ordinaire donne procuration pour l'accomplissement des formalités de publicité.

8. Divers

C. Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2010 :

1. Création de 3.432.944 parts bénéficiaires

Proposition de résolution : L'assemblée générale extraordinaire crée 3.432.944 parts bénéficiaires non représentatives du capital de la société et modifie les statuts de la société afin d'y insérer un article 14bis qui précise les droits qui y sont attachés :

"Article 14bis - Parts bénéficiaires

Il existe 3.432.944 parts bénéficiaires non représentatives du capital de la société.

Les parts bénéficiaires sont nominatives et inscrites dans un registre ad hoc, le registre des parts bénéficiaires, tenu au siège social de la société.

Les parts bénéficiaires sont librement cessibles.

Chaque part bénéficiaire donne droit à un droit de vote à l'assemblée générale des actionnaires dans le respect des limites légales.

Les parts bénéficiaires ne disposent pas d'autres droits que ceux qui leur sont reconnus par le présent article des statuts de la société."

2. Souscription et attribution des 3.432.944 parts bénéficiaires

Proposition de résolution : L'assemblée générale extraordinaire attribue les 3.432.944 parts bénéficiaires à Monsieur Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER en contrepartie de l'apport en industrie que constituent (i) le rôle prépondérant de Monsieur Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER dans la vision stratégique du Groupe Rentabiliweb et (ii) la mobilisation par Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER de ses réseaux commerciaux et sa capacité à mobiliser des personnalités à son actionariat dont l'influence dans le monde des médias et des affaires est importante.

3. Délégation de pouvoirs

Proposition de résolution : L'assemblée générale extraordinaire délègue des pouvoirs au notaire instrumentant et à ses préposés pour la coordination des statuts et l'accomplissement des formalités de publication et délègue des pouvoirs à deux administrateurs, agissant conjointement, pour l'exécution des décisions à prendre sur les points 1 et 2 à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire.

4. Divers

D. Intentions de vote lors de l'assemblée générale ordinaire :

Le mandataire votera au nom et pour le compte du (de la) soussigné(e) dans le sens suivant :

3. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2009	OUI	NON	ABSTENTION
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2009	OUI	NON	ABSTENTION
5.1.1. Renouvellement du mandat d'administrateur exécutif de Monsieur Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER	OUI	NON	ABSTENTION
5.1.2. Renouvellement du mandat d'administrateur exécutif de Madame Corinne CHATAL	OUI	NON	ABSTENTION
5.1.3. Renouvellement du mandat d'administrateur non exécutif indépendant de Monsieur Jean-Marie MESSIER	OUI	NON	ABSTENTION
5.1.4. Renouvellement du mandat d'administrateur exécutif de SAINT-GEORGES FINANCE SA, représenté par son représentant permanent Monsieur Jean-Baptiste Descroix-Vernier	OUI	NON	ABSTENTION
5.1.5. Renouvellement du mandat d'administrateur exécutif de Monsieur Thibaut FAURES FUSTEL DE COULANGES	OUI	NON	ABSTENTION
5.1.6. Renouvellement du mandat d'administrateur non exécutif indépendant de Monsieur Gilles LIORET	OUI	NON	ABSTENTION

5.2 Nomination de Monsieur Eric Licoys en tant qu'administrateur non exécutif indépendant	OUI	NON	ABSTENTION
5.3 Détermination du nombre d'administrateurs à 7	OUI	NON	ABSTENTION
6. Modifications des conditions d'exercice et de rémunération des administrateurs	OUI	NON	ABSTENTION
7. Procurations	OUI	NON	ABSTENTION
8. Divers	OUI	NON	ABSTENTION

Les points suivants repris à l'ordre du jour ne requièrent pas de vote : 1, 2, 5, et 5.1

E. Intentions de vote lors de l'assemblée générale extraordinaire :

Le mandataire votera au nom et pour le compte du (de la) soussigné(e) dans le sens suivant :

1. Création de 3.432.944 parts bénéficiaires et insertion d'un article 14bis dans les statuts	OUI	NON	ABSTENTION
2. Souscription et attribution des 3.432.944 parts bénéficiaires à Jean-Baptiste DESCROIX-VERNIER	OUI	NON	ABSTENTION
3. Délégation de pouvoirs	OUI	NON	ABSTENTION
4. Divers	OUI	NON	ABSTENTION

F. Indemnisation des mandataires :

Le(a) soussigné(e) s'engage par les présentes à indemniser chaque mandataire de tout dommage que celui-ci pourrait encourir en raison de tout acte accompli en exécution de la présente procuration, à la condition toutefois qu'il ait respecté les limites de ses pouvoirs. De plus, le(a) soussigné(e) s'engage à ne demander l'annulation d'aucune des résolutions approuvées par l'un des mandataires et à n'exiger aucune indemnisation de la part d'un mandataire, à la condition toutefois que celui-ci ait respecté les limites de ses pouvoirs.

Fait à _____, le _____ 2010.

(signature)

Prière de parapher chaque page de la procuration et de signer la dernière page

Gelieve elke bladzijde te paraferen en de laatste bladzijde te ondertekenen

Please initialize each page and sign the last page